

MERICOURT

notre
ville

N° Vert 08000 62680

www.mairie-mericourt.fr

SPORT
ENVIRONNEMENT
Événement

TRAVAUX

CULTURE:
LA 1ERE PIERRE DE LA MEDIATHEQUE:



P.6 : RDV LE 09 JANVIER

MERICOURT SAMEDI 09 JANVIER 2010

Espace Ladoumègue
A partir de 18h

LA FETE A...
MARTEL ET SON ORCHESTRE



BONNES FETES
de Fin d'Année

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
DECEMBRE 2009

➤ P. 4/5
AVEC NOS ÉLUS

➤ P. 6
LA FÊTE À...

➤ P. 7
CITOYENNETÉ

➤ P. 8
ADMINISTRATION

➤ P. 9
SOCIAL

➤ P. 10/11
ÉVÉNEMENT :
Les Droits des Enfants
en débat

➤ P. 12/13
SPORT :
- Ultra VTT
- Sport Colombophile

➤ P. 14/15
ENVIRONNEMENT :
Et si on rendait les trottoirs
aux piétons

➤ P. 16
INTERCOMMUNALITÉ :
La mobilité, un droit pour
tous

➤ P. 17/20
DOSSIER :
Budget 2010 : Danger, Nocif
pour votre porte-monnaie

➤ P. 21
EDUCATION POPULAIRE :
Un vent de poésie souffle sur
la Cité du Maroc

➤ P. 22/23
ENFANCE/JEUNESSE :
20 ans des Droits des
Enfants

➤ P. 24
EDUCATION POPULAIRE :
La santé dans tous ses états

➤ P. 25/26
VU DANS LA PRESSE

➤ P. 27/29
CULTURE :
- Couleur de peau : miel
- Pose de la 1ère pierre de la
Médiathèque

➤ P. 30
SENIORS :
Voyage des Aînés 2010

➤ P. 31/33
TRAVAUX

➤ P. 34
TRIBUNE LIBRE

➤ P. 35
PORTRAIT

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À



"CHRISTELLE COIFFEUSE"

À DOMICILE - Méricourt et ses environs
Tél. 06 61 09 49 04



"TAXI PAPY" Jacques ROSEMBERG

Tél. 06 75 02 39 12
24H/24



"CAFÉ LE SPORTING"

M. et Mme CAMPAGNE

33 rue Ledru Rollin
NOUVELLE ACTIVITÉ :
Loto et tous les jeux de la Française des Jeux
Ouvert de 7H30 à 21H00
le mardi, jeudi et vendredi
De 9H00 à 21H00 le samedi, dimanche et lundi
Fermé le mercredi



SÉVERINE CUNIN

"Décoratrice d'intérieur"

Conseil en décoration - Coaching déco - Home Staging
Pour particulier et professionnel
Déplacement Nord/Pas-de-Calais
Tél. 06 17 08 24 88
www.designdeco.org



TAXI "YVES CAYET"

Toutes distances
Tél. 06 12 99 54 01



Pauline VISEUR "Graphiste Print"

other_words@hotmail.fr
Tél. 06 70 89 00 70



Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication
Retrouvez le Magazine «Méricourt Notre Ville» sur le site Internet de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

LES SCIENCES SANS CONSCIENCE...

SANS HISTOIRE, NI GÉOGRAPHIE ?

La réforme des lycées deviendra-t-elle un nouveau symbole d'une société qui perd ses repères ? Après la remise en cause par un président de la République française de l'utilité d'étudier en classe les grandes œuvres littéraires, après que le même ait prétendu que *«l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur»*, mais tout en citant Jean Jaurès ou Guy Môquet, le gouvernement rend «optionnels» les cours d'histoire et de géographie pour les lycéens de la section scientifique.

«Et alors » me direz-vous. Je m'inquiète, et je ne suis pas le seul, d'une dérive qui consiste à construire «Le meilleur des mondes», une société où l'individu, le «roseau pensant», cédera la place au robot, formaté pour remplir son «utilité», dans l'engrenage infernal du rentable. 50 % des lycéens choisissent la filière scientifique pourront donc être dispensés d'histoire-géographie. Autant dire tout de suite, comme Jacques Sapir, directeur d'études à l'EHESS, *«que cette même proportion d'étudiants ne seront plus des citoyens»*, capables de comprendre d'où ils viennent, où ils vivent, pourquoi ils travaillent. Voilà un sujet qui mériterait sans doute un débat national plutôt que le sujet imposé de l'identité française.

À Méricourt, riches de notre passé commun, nous construisons notre avenir. Nous n'avons jamais renié les petits et grands faits d'hier où se mêlent les belles histoires de femmes et d'hommes venus d'une géographie variée. C'est avec ce regard citoyen que nous regardons désormais se construire notre médiathèque, et le Louvre-Lens. C'est avec ce regard que je perçois, en cette fin d'année 2009, le courage et l'énergie des Méricourtois pour co-élaborer ensemble nos futurs bonheurs.

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Bernard BAUDE
Maire de Méricourt



Avec NOS ÉLUS

Méricourt ville solidaire : qui en doute ?

Un petit billet dans le quotidien régional La Voix du Nord, en mentionnant qu'aucune manifestation était organisée dans notre Ville dans le cadre du Téléthon, a provoqué l'ire des associations caritatives méricourtoises... et de notre Maire, Bernard BAUDE. Certes, l'intention du journaliste n'était sans doute pas de nuire à la solide image de solidarité qui émane de Méricourt. Cependant, certains se sont vexés à juste titre. Un courrier du Maire est alors parti, le jour même, à destination de la rédaction du journal. Extraits choisis...

(...)Je ne vous ferai pas l'affront de vous conseiller de vous replonger dans les archives de votre journal. Votre rédaction a régulièrement relaté les formidables énergies des associations caritatives, des habitants de notre ville, développées lors des très nombreuses manifestations de solidarité à travers notre histoire récente, à travers nos quartiers. À chaque fois, la municipalité s'est engagée avec ces nombreux bénévoles, apportant toujours une aide logistique, matérielle, financière et humaine. Mon éti-



Avec le soutien de la Ville, le Comité Départemental de Lutte et de Soutien contre la Mucoviscidose vient de récolter 20500 euros pour la recherche scientifique.

quette politique n'a rien à voir dans cet élan aussi volontaire que déterminé, car je sais qu'aucun parti ne peut prétendre «au monopole du cœur».

(...)Il me semble que c'est le minimum que je puisse faire (ce courrier, NDLR) pour rétablir l'honneur des Méricourtois. Je leur dois bien ça. Vous aussi maintenant.

Des Méricourtois reçoivent la Nationalité Française



La sous-préfecture de Lens a connu une nouvelle fois une émouvante cérémonie lors de la remise officielle des précieux papiers attestant de la nationalité française. Deux couples Méricourtois ont reçu ces documents des mains du Sous-Préfet, Madame PÉTONNET. Il s'agit de Mohammed et Fatima LASFER, ainsi que de Ahmed et Mariame AKIKI. Christophe DELCUSE, Sylvain SERGENT, Conseillers municipaux, et Olivier LELIEUX, Maire-Adjoint, ont tenu à accompagner ces nouveaux Français dans ce moment et leurs souhaiter la bienvenue au sein de notre République.

Le Louvre Lens, c'est parti !

Le Vendredi 4 Décembre, le jour de la Sainte Barbe, la première pierre du futur musée était très cérémonieusement posée. Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, était du voyage comme pour bien montrer que ce projet revêt une importance capitale pour le rayonnement et la reconnaissance du Bassin Minier. Bernard BAUDE était, bien sûr, présent à la cérémonie : *«C'est une chance formidable pour les habitants de notre Région, et on ne doit pas boudier notre plaisir d'être reconnu au niveau national et international. Mais rappelons que cette décentralisation en région du Musée du Louvre ne s'accompagne d'aucune aide financière de l'État. D'autre part, si l'enthousiasme doit être un sentiment partagé par tous, il reste à définir une politique culturelle pour notre Région. À quoi*



servirait, en effet, la proximité d'un musée de ce niveau, si nous n'avons l'assurance que les scolaires et les enfants en centres de loisirs puissent le visiter ? Si les parents, de Méricourt et des autres villes de l'ex-Bassin-Minier, ne peuvent pas

financièrement amener leur famille à des visites régulières du musée ? Gageons que nous serons vigilants, ensemble, pour que ce magnifique projet soit à la hauteur des ambitions culturelles des habitants.»

Abattement sur la taxe d'habitation pour les personnes handicapées : Attention ! Dernier délai le 31 Décembre

Le Conseil Municipal a voté, comme la loi l'y autorise, un abattement de 10 % pour les familles ayant en charge une personne handicapée. Cette mesure fait suite à la sollicitation de familles concernées à Bernard BAUDE, Maire de Méricourt.

Il est vrai que ces mêmes familles éprouvent des difficultés croissantes. Cette mère de famille, par exemple, sa situation : *«Si la loi votée récemment parle des droits légitimes de la personne handicapée, de gros écarts apparaissent entre les bonnes intentions et la réalité. Mon fils est incapable de vivre seul, et par conséquent, il ne peut bénéficier de l'allocation compensatrice. L'exonération de la redevance télé nous a été supprimée. Est-ce normal ? Or, la redevance télé est dorénavant incluse dans la taxe d'habitation. C'est ce que j'ai exprimé à M. le Maire*

qui m'a assuré de proposer au Conseil Municipal un abattement de 10 % sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. J'ajouterai que ce témoignage de solidarité apporte du réconfort, et nous encourage à poursuivre la lutte que nous menons afin que notre fils trouve une place dans une société plus humaine. »

Comment procéder ? Remplir la déclaration (disponible en Mairie) si l'on est bénéficiaire de l'abattement et l'envoyer au Centre des Impôts de Lens (avant le 1er janvier 2010 !). Si vous éprouvez des difficultés à remplir l'imprimé de déclaration, vous pouvez demander de l'aide auprès du Centre Communal d'Aide Sociale (CCAS) de Méricourt.



MERICOURT SAMEDI 09 JANVIER 2010

Espace Ladoumègue
A partir de 18H

LA FETE A MARCEL ET SON ORCHESTRE

Clin d'œil à
BÉRANGER



Avec : **LES BLAIREAUX**
SARCO
GAVROCHE
HK & LES
PRESQUE **SALTIMBANKS**
OUI

Et les invités :
From et Ziel - Jean-Marc et Triple Scotch
Rebois un coup, t'auras moins soif - Sputkatut
Avec la participation de JEF KINO et son MASTERCLASS

Entrée : 5 euros

Tarif "Spécial méricourtois" : 2 entrées achetées ➡ la 3ème gratuite !

Point de vente : Service Municipal de la Culture, Centre Culturel Max-Pol Fouchet - Tél. 03 21 69 95 00



Assises Locales : Retour sur deux débats

A l'occasion du 20ème Anniversaire de la Convention Internationale des Droits des Enfants, l'équipe municipale a mis en débat les questions relatives aux enfants et la politique à mener.



La politique de l'enfance et de la jeunesse, ça nous regarde tous. Que souhaitons-nous pour les enfants de Méricourt ?

De nombreux sujets ont été abordés comme :

- l'école de musique, sa méthode innovante d'apprentissage, le nombre croissant de ses élèves (155 enfants) mais aussi des locaux vétustes et plus adaptés.

- Le besoin d'une crèche et les pistes d'étude de la municipalité pour un ac-

cueil des plus petits au foyer avec une restructuration d'une partie des locaux.

- L'école et les craintes face à la diminution du nombre d'encadrants par enfants

- La construction de la médiathèque
- Les centres de vacances et l'augmentation croissante des demandes

- ...

La restauration scolaire a mobilisé une partie des débats et posé quelques interrogations :

- Des enfants de plus en plus agités
- Des encadrants désarmés
- Une mobilisation difficile des parents
- Des locaux pas suffisamment adaptés à ce type d'activité...

Pas de recettes miracles n'émergent ! Alors proposition est faite d'inventer ensemble une façon de fonctionner.

- On prend un repas en cantine
- On se rend compte de la situation réelle
- On discute avec les enfants, les encadrants



L'équipe du centre social est à votre disposition pour engager cette réflexion. Prenez contact avec eux au 03 21 74 65 40 ou en les rencontrant sur place au Centre Social et d'Education Populaire Max-Pol Fouchet.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2010, pensez à vous inscrire avant le 31 Décembre 2009.

• Si vous avez changé de domicile (changement de commune), il s'agit de vous rendre au Service Elections pour procéder à votre inscription muni(e) d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) et d'un document justifiant de votre domicile (facture d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition, quittance de loyer...)

• Si vous avez changé d'adresse sur Méricourt, vous pouvez également effectuer votre changement d'adresse auprès du Service Elections.

• Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou qui auront 18 ans jusqu'à la veille du prochain scrutin (14 Mars 2010 : Elections Régionales) sont inscrits d'office par la Mairie d'après les informations de l'INSEE (Il est possible de vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de votre mairie avant le 31 Décembre 2009).

• Vous pouvez également vous inscrire par courrier en adressant à la Mairie le formulaire agréé disponible sur les sites du Ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr) rubrique "Elections". Ce formulaire devra être impérativement accompagné des pièces justificatives et transmis avant le 31 Décembre 2009.



Recensement de la Population 2010

Le recensement de la population 2010 se déroulera du 21 Janvier au 27 Février inclus. Comme chaque année, 8% de la population sera recensée. Les foyers concernés recevront un courrier les en informant la première quinzaine de Janvier.

Un agent recenseur (tenu au secret professionnel) muni d'une carte officielle passera dans ces foyers entre le 21 Janvier et le 27 Février 2010 afin de déposer les questionnaires officiels.

Les réponses aux questionnaires sont obligatoires mais restent totalement confidentielles.

Pour toute question relative au recensement de la Population, vous pouvez joindre Patricia HOCHÉDEZ (tél. 03 21 69 92 92 - Poste 376)



Une chaîne de solidarité pour lutter contre les précarités

UNE INQUIÉTUDE PARTAGÉE



De Janvier à Novembre 2009, 24% d'aide distribuées en plus qu'en 2009 par le Secours Catholique de la région. Constat identique pour la délégation du Nord du Secours Populaire. Chiffres malheureusement corroborés à l'ouverture de la 25ème campagne des Restos du Cœur

En septembre 2008, la crise frappait. Les conséquences de cette crise se font durement ressentir sur la population : une pauvreté croissante, une augmentation des fragilités, une demande d'aide qui afflue ! Aujourd'hui viennent s'ajouter des nouvelles catégories de bénéficiaires ayant recours à l'aide sociale : des jeunes, des personnes âgées, des travailleurs pauvres. Le travail ne protège plus de la précarité. Le chômage est en hausse et vient de repasser la barre des 2 millions de personnes, aucun bon

présage à l'horizon.

Certes, on ne meurt plus de faim (ou presque) en France aujourd'hui, même si 2,9 % des français indiquent **selon l'observatoire des inégalités, ne pas avoir fait de repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines, ou que 6,7% ne peuvent pas manger de la viande tous les deux jours.**

La pauvreté est relative au niveau de vie de l'ensemble de la société. Les catégories sociales défavorisées vivent loin de la norme de la société de consommation française de ce début de XXI siècle.

Dans l'un des pays les plus riches au monde, 32,3 % des ménages ne peuvent pas se payer une semaine de vacances une fois par an, 6,8% ne peuvent maintenir leur logement à bonne température, 10 % déclarent ne pas pouvoir recevoir leur famille ou amis...

Les écarts se creusent, 6,2 % de la population vivent avec moins de 757 euros par mois.

Les bénévoles des associations caritatives soutiennent et accompagnent les

populations fragilisées. Combien de temps pourront-ils encore faire face ? Les bénévoles craignent que les dons diminuent et soient insuffisants face à une demande qui croît. Des donateurs pour qui le quotidien devient également de plus en plus difficile.

La peur de battre un triste record d'affluence dans les centres les inquiète énormément...

Notons que pour les Restos du Cœur, il y avait 50% d'inscrits de plus au démarrage de la campagne 2009 par rapport à 2008.

Ces difficultés n'échappent pas à Méricourt et 4 associations caritatives (le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge et les Restos du Cœur) avec le CCAS dans un esprit de solidarité et de complémentarité sont présents dans la ville pour aider au mieux les personnes fragilisées. Ensemble, ils organisent, depuis quelques années, l'Arbre de Noël de la solidarité autour d'un spectacle et d'un goûter offert aux enfants et leurs familles. Un moment de détente et de joie dans cette tempête dévastatrice.

Les Droits des Enfants en débat

Il y a des grands soirs comme ça à Méricourt. Des soirées qui marquent d'une pierre blanche les événements du calendrier des activités méricourtoises. À n'en pas douter, la pose de la première pierre de notre médiathèque, le 20 Novembre, restera dans les mémoires. D'autant plus que le 20 Novembre, c'est aussi la date de naissance de la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE). D'où l'idée d'organiser un débat de haute volée sur le sujet.



D'emblée, l'association DEI, par la bouche de Baudouin CUSINBERCHE, donnait le ton. «53 droits sont reconnus dans cette Convention internationale. Mais seulement 11 ont été ratifiés par la France. Que sont devenus les quarante deux manquants ?», s'interrogera cet intervenant. Ce à quoi répliquera Thierry ROULETTE, avocat, en rappelant que «le droit international prime sur le droit français. Alors, pourquoi, simplement, les lois votées ne sont-elles pas appliquées ?» Pour appuyer ses propos, l'avocat insistera : «Mettre

des mineurs en prison est déjà une violation de la Convention. Mais séparer des enfants de leurs parents qui sont en prison est une atteinte aux droits toute aussi évidente puisque les enfants ne peuvent pas être, en aucun cas, responsables de leurs parents». Autre manière de le dire : «Le juge pour enfants existe dans notre pays. Mais où avez-vous vu un avocat des enfants ? Ça n'existe pas !»

Stéphane JOLLANT, secrétaire national de l'association ENJEU, viendra à son tour donner à réfléchir. «L'échec scolaire, par exemple, ce n'est pas l'échec de l'enfant, ou de sa famille, c'est l'échec de la société tout entière. Tout comme s'il y a 2 millions d'enfants pauvres en France, c'est avant tout de la responsabilité flagrante de l'État».

Yvan DRUON, représentant ce soir-là le Conseil général du Pas-de-Calais, reviendra pour sa part, sur la forme : «Ce n'est pas parce que la Convention existe depuis 20 ans, qu'il ne faut plus la défendre. Le Traité de Lisbonne ne respecte déjà pas les droits de l'homme, alors les droits des enfants, vous pensez bien qu'ils restent à conquérir au niveau européen, même si la France a ratifié la Convention».

Jacques BOULNOIS, le directeur de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) d'Arras, pour sa part, se défendra de dresser un tableau noir de la situation des enfants en France : «La CAF est un amortisseur social. Méricourt, en



partenariat avec nous, a su prendre le problème à bras le corps. C'est ainsi que plusieurs expériences significatives ont pu se mettre en place dans votre ville. De la démocratie locale aux bourses solidarité vacances (BSV), les bonnes idées ne manquent pas ici pour aider les Méricourtois dans leur vie de parents».

Le Maire, Bernard BAUDE ne dressera pas, lui non plus, un tableau simplement alarmiste. «Les principales institutions voudraient nous rassurer en nous disant que la situation n'est pas aussi dramatique que ce que nous dénonçons. Je peux vous dire quand même que nous n'avons pas ce ressenti parmi les associations d'éducation populaire. Il reste beaucoup à faire afin que la Convention Internationale des Droits des Enfants soit enfin respectée, même en France. En revanche, il est vrai que quand on s'occupe réellement, dans le concret, des droits des enfants, le combat est utile et le sort des enfants est amélioré.»



À L'ULTRA VTT,

ça roule pour ces passionnés de tout terrain

Difficile de savoir quand et comment a commencé l'histoire du VTT. C'est semble-t-il vers les années 80 que le VTT fait sa réelle apparition en France. Né aux USA, le vélo tout terrain fera une lente progression avant de bouillonner dans ses premières courses officielles en 1987. Ce qui attire avant tout dans le VTT, c'est le côté loisir détente. Aujourd'hui, si les adeptes de la randonnée se font plaisir sur les chemins de terre comme sur l'asphalte, les sportifs s'éclatent un maximum en compétition.

A Méricourt, cela fait un peu plus de sept ans que Laurent Ducamp et trois copains sportifs passionnés de vélo et amoureux de la nature ont créé le club Ultra VTT. Depuis leur passion a fait des adeptes et aujourd'hui, ils sont 25 licenciés à enfourcher leur monture pour s'aventurer sur les chemins du secteur. A la force de leurs mollets, ils parcourent entre amis, de nombreux kilomètres sur les itinéraires verdoyants et les sentiers forestiers de

Les Ultra VTT portant leurs nouveaux équipements en ce début de saison 2009/2010



OLIVIER KOZON (L'AVENIR DE L'ARTOIS)

notre région.

Depuis 7 ans, ça roule plutôt bien pour le club local et son président. Que ce soit en section randonneurs comme en compétiteurs, chaque week-end ou presque, ils participent aux manifestations organisées par les autres clubs de la région. Plusieurs compétiteurs se déplacent aussi pour les grands rendez-vous nationaux et excellent sous les couleurs locales.

Le club participe aux activités municipales comme la Fête du sport et fait preuve de solidarité en assurant l'encadrement des Foulées de l'Avenir au profit de la recherche pour lutter contre la Mucoviscidose.

Côté organisation, l'Ultra VTT projette de reprendre en 2010 la randonnée du Méritour abandonnée depuis 2004. Et en Novembre dernier, les licenciés de l'Ultra VTT de Méricourt ont endossé les gilets d'organisateurs pour les courses FSGT de VTT et du cyclo-cross comptant pour le championnat régional et le challenge des Ch'tis. Ces courses font aussi partie du championnat régional et du championnat de France VTT et de cyclo-cross. Un rendez-vous qui a débuté avec les écoles du vélo et les jeunes. Sous une dernière éclaircie de l'après-midi, leurs aînés étaient une bonne centaine à se positionner sur la ligne

de départ. Les coureurs du cyclo-cross s'élancèrent en premier à l'assaut des pentes du terroir Le bossu suivis cinq minutes plus tard par les vététistes sur le même circuit. Les Ultra VTT de Laurent Ducamp avaient pensé à tout sauf au déluge de pluie et vent qui s'est abattu sur l'événement. Pour des raisons de sécurité, les commissaires décidèrent de réduire la durée de l'épreuve et c'est au courage que les coureurs ont terminé. En ce dimanche de novembre, il faisait un temps à ne pas mettre un vélo dehors.

Ultra VTT, Espace sportif Jules Ladoumègue.
Toute l'actu du club : <http://ultravtt.free.fr>



Grégory Himeur (Méricourt)
a remporté le cyclo-cross



Nicolas Levasseur (Arques)
vainqueur de la course VTT



SPORT COLOMBOPHILE

Belle affluence pour le congrès de la première région de France

Enlogement, transport, lâcher, constatations, dépouillement, résultats..., mais aussi élevage, entraînement, soins..., ou encore vitesse, fond, demi-fond..., beaucoup de termes méconnus si l'on n'est pas passionné par les pigeons et le sport colombole. Le dernier week-end de novembre, Méricourt était devenue la capitale de la colombole pour accueillir le congrès régional organisé par le groupement d'Arras.



c'est catégorie beauté et sport avec pour critères la prise en main et les gains des pigeons» précisait Daniel Ianszen, le président de l'Hi-rondelle de Méricourt chargée de l'organisation. Inauguré par notre maire Bernard Baude et Jean-Jacques Dupuis président de la première région, le congrès a connu une belle affluence d'amateurs de la région auprès des stands spécialisés et lors de la remise des prix des concours fédéraux et des championnats régionaux. Les délégués se sont aussi rassemblés pour l'assemblée



Un rendez-vous important pour les 7500 colomboles du Nord-Pas-de-Calais. Et l'événement était de taille, donc programmé sur deux journées à l'espace Jules Ladoumègue. C'est très tôt que les exposants ont été accueillis dès le premier jour, ainsi que les amateurs participant à l'exposition régionale. «853 pigeons sont exposés. Et là,

générale statutoire. «C'est un congrès important cette année puisque c'est celui des élections» soulignait Jauffrey Ianszen, secrétaire général de la première région, parlant aussi d'un maintien des effectifs avec 7455 amateurs. Jean-Jacques Dupuis a été élu président de la première région pour quatre années et avec son équipe il concluait : «Ce qui nous anime aujourd'hui c'est le maintien de notre passion avec un nombre constant autour de 7000 amateurs. Notre objectif, c'est de trouver de nouveaux adhérents. Nous essayons dans les écoles avec la création de pigeonnier pédagogique pour attirer la jeunesse vers la colombole. Nous sommes dans la plus importante région de France au niveau colombole. On perd des adhérents et il est grand temps d'aller en chercher et de rassembler au maximum autour du plaisir pigeon».



ET SI ON RENDAIT LES TROTTOIRS

**Qu'est-ce qui a le plus sa place sur un trottoir ?
Les 4 roues d'une poussette d'enfant, d'un fauteuil roulant,**

Nous sommes tous piétons à un moment ou à un autre de notre quotidien.

Malheureusement, force est de constater chaque jour que la marche à pied est souvent vécue comme un parcours du combattant, notamment à cause des trop nombreuses voitures stationnées sur les trottoirs.

Est-il normal qu'il appartienne au piéton, vulnérable, de s'adapter à l'automobiliste et non l'inverse ?



Donner la priorité aux piétons : un enjeu fort défendu par l'atelier «Se déplacer à Méricourt»

Dès le lancement des Assises Locales en 2005, la question de la sécurité du piéton en ville n'a cessé d'être évoquée. Ainsi, pas une seule réunion ne s'est tenue sans que le problème de la circulation et du stationnement des voitures ne soit soulevé : vitesse excessive des automobilistes, stationnement anarchique des véhicules y compris sur les trottoirs, passage difficile pour les poussettes d'enfants ou personnes à mobilité réduite ... Cette

situation exaspère d'autant plus que la marche à pied est un mode de déplacement respectueux de l'environnement, bon pour la santé et propice à la convivialité. L'atelier «se déplacer à Méricourt» (composé d'habitants, d'élus et de techniciens) a ainsi décidé, depuis 2006, de se fixer comme ligne directrice de travail : donner la priorité aux piétons en Ville. Mais dans l'ère du «tout voiture», défendre la sécurité du piéton n'est pas exercice facile. Il fait appel à deux dimensions : la dimension «technique» et la dimension «citoyenne».



AUX PIÉTONS ?

ou les 4 roues d'une voiture ?



La technique : réaliser des aménagements urbains pour améliorer la sécurité du piéton

L'atelier «se déplacer à Méricourt» a beaucoup travaillé sur la mise en place du nouveau plan de circulation en centre ville. Le but ? Permettre aux piétons, cyclistes et automobilistes de se côtoyer de manière plus apaisée. Comment ? En limitant le nombre et la vitesse des voitures en centre ville et en créant du stationnement pour éviter que les voitures ne se garent sur les trottoirs. Les réflexions ont été menées de manière sérieuse. Elles ont d'ailleurs été alimentées par des études de plans, des analyses du code de la route, des visites de terrain, des rencontres avec TADAO, des débats, des échanges avec le Bureau Municipal, etc. Ainsi, chaque aménagement prévu par la Municipalité a été discuté avec les habitants : mise en place de zones 30, installation des panneaux de police, matérialisation du stationnement ... Même si tout n'est pas parfait, ce travail a au moins le mérite d'être le témoin de notre volonté farouche de renforcer la sécurité autour de la marche à pied, notamment pour nos enfants.

Les enfants ont le droit de se rendre à l'école en toute sécurité !

Voilà le mot d'ordre de la dernière réunion de l'atelier «se déplacer» qui

a abordé la question de la sécurité des usagers aux abords des écoles. De nombreux aménagements ont déjà été réalisés par la Ville autour des établissements scolaires mais il semblait important pour le groupe de travail d'enrichir cette réflexion en sollicitant l'avis des Méricourtois. Un point école par école a été effectué en présence de parents d'élèves, de représentants de l'association PEF (Parents Enfants Famille) et d'habitants. Les participants ont soumis des propositions «techniques» comme l'installation d'un parking à vélos ou la mise en place d'un marquage au sol à l'école Pasteur. Mais les discussions ont surtout été imprégnées de colère due au manque de civisme de trop nombreux automobilistes, mettant en danger nos enfants.



La citoyenneté : devenir acteurs d'une ville plus humaine en garantissant un espace minimum aux piétons

Chacun de nous est acteur de la sécurité des piétons en ville et aucun parent ne souhaite mettre en danger la vie de ses enfants. Une évidence ? Pas si sûr lorsque l'on observe l'attitude irresponsable de certains conducteurs, notamment aux heures d'entrées et de sorties d'école (stationnement dangereux, vitesse excessive..) ! Pour y remédier, les mamans présentes à l'atelier «se déplacer à Méricourt» ont mis en avant plusieurs pistes d'actions possibles : distribution de tracts de sensibilisation aux sorties d'écoles avec un message «choc» ou bien encore la rédaction d'une Charte sur les comportements à adopter en tant que parents. Le développement du co-voiturage et du pédibus ont eux aussi été évoqués. La voix des mamans pour rendre la voie aux enfants... De belles initiatives pour montrer aux conducteurs qu'ils ne sont pas tout seuls ! Mais ces actions ne seront efficaces que si chacun d'entre nous participe à cette prévention.

La marche à pied c'est bon pour la santé, c'est bon pour l'environnement, c'est bon pour la convivialité. Il nous incombe à tous d'en faire un mode choisi et non subi. Alors faisons des trottoirs de Méricourt des lieux de rencontre, d'échanges, de partage et non des parkings à voitures !



LA MOBILITÉ : UN DROIT POUR TOUS !

**Un tramway demain pour l'écomobilité : un beau projet !
Mais aujourd'hui encore trop de Méricourtois ont du mal à se déplacer.**

L'atelier «Cadre de vie, renouvellement urbain» des Assises Locales du 20 Octobre dernier a été consacré au projet de tramway, avec la présence du Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle (S.M.T.). Les nombreux participants se sont montrés sensibles à cet exposé mais n'ont pas manqué de soulever une nouvelle fois une autre question plus urgente : la desserte en bus de la commune, non satisfaisante.



La mobilité est une question essentielle. L'équipe municipale y est d'autant plus attentive que le manque de mobilité est parfois un premier pas vers l'exclusion sociale. En effet, avoir des problèmes de mobilité c'est ne pas pouvoir se déplacer librement vers le travail et la formation, les soins, les loisirs, la famille et les amis. Par conséquent, l'aide à la mobilité est aussi importante que l'aide au logement, à la santé et à la formation.

La réunion de l'atelier «Cadre de vie, renouvellement urbain» a été ponctuée par l'excellente prestation du SMT, venu exposer les enjeux du futur tramway qui entrera en chantier en 2012, sur l'axe de l'ex RN 43. Un ambitieux projet pour notre territoire. Le Président du SMT et son Directeur, ont ainsi précisé que la nouvelle organisation du service transport sera orientée sur 2 thématiques : celle du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) avec le projet de tramway, et celle de la desserte par des bus dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public. C'est en l'occurrence le service bus

actuel que les habitants présents ont fortement critiqué...

Comment se projeter dans un projet d'une telle envergure quand on constate qu'au quotidien il est si compliqué pour certains Méricourtois de se rendre en bus dans leur propre centre ville ? Lors de la réunion, a notamment été cité l'exemple de l'ancienne ligne TADAO n°19, supprimée, qui desservait l'ensemble des quartiers de Méricourt depuis le quartier du 3/15 vers le centre ville et la cité des Cheminots. Est-il acceptable que pour les résidents de ces secteurs de passer par Lens pour se rendre en Mairie ? N'est-il pas légitime de réclamer un «minimum social» dans l'offre de transport ? C'est en tout cas la problématique qui a été soulevée au Président du SMT. Des prises de paroles d'habitants qui sont venues conforter les nombreuses interventions du Maire auprès du SMT.

Alors oui au projet de tramway pour la mobilité durable. Mais commençons par développer la desserte en bus, au nom de l'équité sociale !

BUDGET 2010 :

DANGER



NOCIF POUR VOTRE PORTE-MONNAIE

L'Assemblée a adopté le projet de loi de finances pour 2010. Il prévoit un déficit de 116,5 milliards d'euros, dont 8 milliards d'euros d'allègements fiscaux pour les entreprises au titre de la suppression de la taxe professionnelle, sans compter les 8 milliards affectés au remboursement anticipés d'impôts aux entreprises en 2009. A titre de comparaison, le projet de Budget 2009 prévoyait un déficit de 52 milliards d'euros, qui a déjà plus que doublé pour atteindre 125,8 milliards d'euros au 30 Septembre contre 56,6 milliards d'euros un an plus tôt.

"Les finances de notre pays sont dans un état que jamais celui-ci n'a connu, même en état de guerre", a déploré un parlementaire de l'opposition.

Le plus scandaleux n'est pas le déficit. Depuis longtemps les Etats savent jouer du déficit pour relancer la machine économique. La question posée aujourd'hui est sans doute que ce déficit abyssal profite essentiellement aux riches. Et qu'il contribue à étrangler les communes et tous les échelons des collectivités locales.

Zoom sur une des lois de finances les plus dangereuses que votre porte-monnaie n'ait jamais connu.

SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE : DES MOYENS EN MOINS POUR INVESTIR ET DÉFENDRE L'EMPLOI

Premier point abondamment évoqué dans les médias, la suppression de la taxe professionnelle, présentée par le MEDEF comme une charge insupportable pour les entreprises. Cet impôt est encaissé par les collectivités locales (chez nous par l'agglomération Lens-Liévin). Il est affecté au financement du fonctionnement et des investissements de toutes les collectivités locales (le montant de TP reversé par la communauté d'agglomération à la ville de Méricourt est de 361.500 euros cette année. Il correspond grosso modo au montant perçu par la ville l'année de son entrée au sein de la communauté de l'agglomération).

Or, cet argent est utilisé par les collectivités soit pour assurer le fonctionnement de services qui permettent aux entreprises d'être compétitives (routes, transport, loisirs, culture, hôpitaux, cadre de vie, formation...). Il assure aussi aux acteurs économiques un chiffre d'affaires non négligeable : chaque année, 75 milliards d'euros sont ainsi investis par les collectivités locales, ce qui en fait le premier investisseur public. Chacun ne peut que s'inquiéter de la réduction de ressources qui frappe communes, intercommunalités, régions, départements.

Il faut savoir que, depuis 1980, les allègements de TP se sont multipliés jusqu'à faire de l'Etat... le premier contributeur de cet impôt. 14.5 Milliards d'euros d'allègement payé à la place des entreprises sur 29 ! Et ce sans aucun résultat sur la création d'emplois. Car seules les PME PMI jouent le jeu. Les grands groupes, assujettis à des impératifs de rentabilité financière, continuent à licencier et à délocaliser, à tailler dans la masse salariale à coups de hache... et à re-

fuser de payer, par la voix de Laurence Parisot, président du MEDEF, un impôt qui pourtant contribue fortement à leur productivité et donc à leurs bénéfices.

COMPENSATION DE LA TP : UN MARCHÉ DE DUPES POUR LES FINANCES ET LA DÉMOCRATIE

L'Etat s'est engagé à compenser les pertes de ce produit fiscal. Double carton rouge ! D'une part parce que, de mémoire d'élus local, jamais les compensations ne se sont maintenues dans le temps pour aucun impôt supprimé ou allégé par l'Etat. D'autre part parce que, du fait de cette compensation versée par l'Etat, les collectivités ne seront plus libres de fixer elles-mêmes le montant de leur recette principale.

Or, historiquement, le droit de lever l'impôt a toujours été la clé des libertés communales. Mais celles-ci ont toujours été rognées par les régimes totalitaires. Le dernier en date étant le gouvernement de Vichy pendant l'occupation nazie. Est-ce une référence ?

Beaucoup de parlementaires, dans toutes les familles politiques, ont d'ailleurs dénoncé cette mise à mort de la démocratie locale. *"Dans un premier temps on assèche les ressources et dans un second temps, on étouffe le pouvoir local par les projets de loi de réorganisation territoriale"*, a même dénoncé une sénatrice. *"Tous ceux qui sur ces bancs s'affirment décentralisateurs ne peuvent rayer d'un vote le fait que la taxe professionnelle avec ses défauts a été un moteur de la décentralisation"* a-t-elle rappelé.

Le gouvernement a choisi : les groupes financiers plutôt que les communes. il n'est pas sans intérêt de rappeler que, voici tout juste un an, en plein cœur de la crise causée par le même système financier, le président Sarkozy déclarait : « Qui est res-



ponsable du désastre ? Que ceux qui sont responsables soient sanctionnés et rendent des comptes et que nous, les chefs d'Etat, assumions nos responsabilités. Peut-être qu'au fond, le meilleur service qu'on peut rendre au monde d'aujourd'hui, c'est que les chefs d'Etat acceptent de prendre la mesure de la gravité de la situation et parlent franchement sur des sujets avec lesquels on ne doit pas transiger»

Aujourd'hui ces mêmes spéculateurs bénéficient de l'exonération des plus values sur titres de participation, soit 20 milliards d'euros pour 2008 et 2009.

Il est vrai que le même président déclarait il y a peu : « les acteurs et moi on se comprend, on a le même public » mais le nécessaire débat sur les choix budgétaires doit-il se résumer à une comédie ? D'autant qu'ici les mesures tournent au drame...



UN CAUCHEMAR POUR LES MÉNAGES

Si le budget 2010 brille pour le montant des cadeaux faits aux grands groupes économiques, il se caractérise par sa sévérité pour les petits et moyens contribuables.

Le journal économique «Les Échos» constate, dans son édition du 9 Octobre dernier : «*Les ménages ne sont pas à la fête*». Le détail des mesures du budget 2010 confirme bien ce sombre pronostic.

Une des vedettes médiatiques de ce budget, la taxe carbone (voir P.20) mais devant l'accumulation sournoise de mauvais coups dont personne ne parle, ou presque, on peut se demander si elle ne joue pas le rôle de leurre.

CITONS, PARMI LES COUPS BAS A VOTRE PORTE MONNAIE :

✦ **La fiscalisation des indemnités pour accidents de travail**, qui doit rapporter 150 millions d'euros à l'Etat. (À rapprocher des 20 milliards d'exonération des plus values sur titres de participation, cités plus haut !)

✦ **Le forfait hospitalier qui va passer à 18 euros** entraînant une charge supplémentaire de 200 millions d'euros pour les ménages et les mutuelles santé. Conséquences : les tarifs de complémentaires augmenteraient d'environ 0,7%.

✦ **Les tranches d'imposition, très faiblement réévaluées pour 2010.** Ce qui n'est pas forcément favorable au contribuable, qui peut passer sur une partie de son revenu d'un taux d'imposition à un autre plus élevé.



✦ **La prime pour l'emploi, non réévaluée pour la deuxième année consécutive.**

La mesure est passée inaperçue et pour cause : elle ne figure dans aucun texte législatif et le gouvernement n'en a pas fait la publicité. L'année prochaine, le barème (salaire de référence, montants) de la prime pour l'emploi (PPE) n'évoluera pas. La prime, créée en 2001, avait déjà été gelée en 2009, ce qui constituait une première. Constatant que cette mesure n'avait guère fait de vagues, le gouvernement a décidé de la renouveler. Gain : 400 millions d'euros sur le dos des salariés modestes, à rapprocher du coût du bouclier fiscal : 800 millions de cadeaux au budget 2010 aux très gros contribuables...

✦ **La baisse du remboursement de certains médicaments.**

Adieu Biafine, magnésium, Nifluril... Désormais payés plein pot par les patients, qui en outre, devront accepter d'être moins bien remboursés sur 88 autres médicaments.

A croire que nous prenons tous des spécialités pharmaceutiques en biscuits apéritifs !

✦ **A compter de l'an prochain, le crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunts versés dans le cadre de l'acquisition de la résidence principale est lui aussi revu à la baisse**

Il était pourtant un des chevaux de bataille du candidat Sarkozy.

✦ **Redevance TV : +2.5%.**

Les conditions d'exonération ont été rendues tellement sévères que beaucoup de ceux qui en bénéficiaient ne le peuvent plus.



➤ **Les contrats d'assurance-vie multisupports, jusqu'alors exonérés des taxes sociales de 12,1%, en cas de décès, y seront désormais soumis.**

Les gains (intérêts) réalisés dans le cadre de l'assurance-vie sont aujourd'hui exonérés des taxes sociales de 12,1% (CSG, CRDS, prélèvement social de 2%...) lorsque le contrat se dénoue par le décès de l'assuré. Dans tous les autres cas, les prélèvements de 12,1% sur les gains étaient dus.

➤ **MALUS AUTOMOBILE : il est prévu d'appliquer dès 2011 le barème initialement prévu au titre de l'année 2012.**

Dès le 1er janvier 2011, le seuil de taxation serait abaissé à 151 g de CO₂/km. Le malus est actuellement applicable aux véhicules émettant plus de 160 g de CO₂/km et se traduit par une taxe dont le montant est compris entre 200 et 2.600 euros.

À ces chiffres il conviendrait d'ajouter le coût de la suppression des emplois de fonctionnaires, la baisse des concours de l'Etat aux collectivités territoriales, les charges que l'Etat n'assume plus et qu'il leur demande d'assumer sans compensation, ce qui conduit à des hausses de la fiscalité locale ou à des baisses de qualité du service rendu. *"La limitation des dotations de l'Etat, une évolution moins forte des bases d'impositions, et la réforme de la fiscalité locale"* se traduiront par des contraintes sur les dépenses, au moment même où on attend beaucoup des collectivités *"dans le cadre du plan de relance, de celui du Grenelle de l'environnement et de la loi Handicap"* note non pas un porte parole de la gauche radicale, mais... le directeur des études de la banque DEXIA qui insiste : *"Malgré une pression fiscale accrue, les marges de manoeuvre financière des collectivités locales ont diminué en 2009 et cette évolution devrait se poursuivre"*.

Porte monnaie des communes, porte monnaie des citoyens. Même combat. Une communauté d'intérêts à souligner, en ces temps de réforme territoriale, où l'Etat prétend supprimer par étranglement l'échelon de base de la démocratie qu'est la commune. Dans les deux cas, c'est en fin de compte le citoyen qu'on étouffe, avec, hélas, les valeurs d'une république qui se revendique sociale dans le texte de sa constitution. Pour combien de temps ? Il est temps de réagir !

TAXE CARBONE :

Voitures ou transports en commun, est-on vraiment libre de choisir ?



Elle sera calculée à partir d'un coût de la tonne de carbone fixé à 17 euros en 2010. Concrètement cette taxe augmentera de 4,11 centimes d'euro le prix du litre d'essence et de 4,52 centimes celui du litre de gazole.

Le coût de la taxe carbone et du crédit d'impôt : deux exemples

Un couple avec deux enfants habitant à 25 km de Lens dans une maison récente de 160 m², chauffée au fioul domestique. Pour se chauffer, ils utilisent environ 21,1 hectolitres de fioul. Monsieur se rend à Lens tous les jours pour son travail. Madame travaille à domicile. Ils parcourent en moyenne 18.000 km par an avec leur voiture diesel et utilisent 1.060 litres de gazole. La taxe carbone pour le chauffage leur coûtera 95 euros (4,52 euros par hectolitre de fioul domestique) et 48 euros pour la voiture (4,52 euros pour 100 litres de gazole, soit au total 143 euros).

Si leur ville ne fait pas partie du périmètre des transports urbains, ils bénéficieront en 2010 d'un crédit d'impôt de 122 euros, majoré de 10 euros par enfant, soit 142 euros au total. Il restera un euro à leur charge au titre de la contribution carbone. En revanche, si leur ville fait partie du périmètre des transports urbains, ils bénéficieront en 2010 d'un crédit d'impôt de 92 euros, majoré de 10 euros par enfant, soit 112 euros au total. Il restera 31 euros à leur charge au titre de la contribution carbone. Reste à savoir si les horaires de travail correspondent à ceux des autobus et si on est libre ou pas d'utiliser sa voiture...

Une personne vivant seule à Lyon dans 60 m² chauffé au gaz naturel et qui va travailler à 7km en bus. Pour le chauffage elle consomme 842 m³ de gaz environ par an. A 3,65 euros pour 100 m³, il lui en coûtera 31 euros par an. Elle sera intégralement remboursée, puisque son chèque vert s'élève à 46 euros au plus.



Un vent de poésie souffle sur la cité du Maroc

Le Centre Social et d'Education Populaire Max-Pol Fouchet et l'association «Résonances culturelles» mènent un projet de grande envergure autour de la poésie au sein de la cité du Maroc. Pendant deux années et au travers de l'écriture poétique, les habitants vont porter un regard réflexif et constructif sur le monde qui les entoure.



Après la période de lancement du projet «La poésie est dans les rues», l'objectif est de passer aujourd'hui à la création d'affiches poétiques par les habitants. Pour cela, des rencontres avec l'écrivain Thierry Maricourt se succèdent déjà dans les lieux de vie de la cité. Ces premières rencontres poétiques ont eu lieu avec des élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Mermoz. Afin de les préparer à la venue de l'auteur, les enfants ont assisté dans un premier temps à la lecture de l'un de ses livres jeunesse «Frérot, Frangin».

Puis, le premier atelier s'est tenu fin novembre et les écoliers ont fait connaissance avec l'auteur. Avant de se faire dédicacer l'ouvrage par Thierry Maricourt, les enfants l'ont interrogé sur son livre, son travail d'écrivain, sa vie...

Deux autres ateliers d'écriture animés

par Thierry Maricourt ont permis de finaliser les écrits poétiques des enfants avant de mettre en place des séances d'illustration qui seront dirigées par un professionnel en la matière pour la réalisation des affiches.

A la manière de l'exposition interactive «L'oiseau livre», précédemment créée par Résonances culturelles autour de la littérature française, les habitants de la cité du Maroc vont devenir acteurs et créateurs d'une nouvelle exposition interactive qui aura pour nom «La poésie est dans les rues» et qui fera l'objet d'une présentation publique en 2011.





20 ans des Droits des Enfants : un village itinérant pour éveiller et faire réfléchir les mômes

Le 20 Novembre 1989, l'ONU (Organisation des Nations Unies) ratifiait la Convention Internationale des Droits des Enfants. Pour ce 20ème anniversaire, la ville s'est engagée sur le sujet comme elle le fait depuis des années.



"Coup de chapeau et grand merci à l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés."



Le village itinérant des Droits des Enfants a fait escale à l'espace sportif Jules Ladoumègue. Durant deux journées, tous les écoliers de primaires se sont emparés de leurs droits à l'éducation, au logement, aux vacances, à la santé... «On apprend des choses tout en s'amusant. On ne s'en rend pas compte et l'on retient plus facilement» s'exclamait Sylvana

en CM2 de l'école Mandela avant que sa camarade de classe Chayma ajoute «Et puis c'est mieux que d'apprendre une leçon».

Au hasard des ateliers, un autre groupe s'attardait face au stand des jardiniers du collectif A ch'bio jardin. «Il y a des légumes qu'on ne connaissait pas comme les radis noirs, le panais et les topiii..., topinambours» listaient avec hésitation Eva et Hakim. Pour découvrir leurs droits et réfléchir sur les diverses thématiques, une bonne trentaine d'ateliers, à laquelle se sont joints la maison départementale de la solidarité d'Avion, le collectif A ch'bio jardin, la bibliothèque municipale, l'école de musique, le service des sports, les sapeurs pompiers et quelques clubs..., animaient le village itinérant. «Tous les jeux ont été réalisés lors des centres de loisirs et par l'association d'éducation populaire Enjeu» précisait Olivier Lelieux adjoint au développement de la citoyenneté, à l'éducation populaire, à





l'enfance et à la jeunesse, avant de souligner le précieux soutien de près de 100 bénévoles, et des parents qui accompagnent. «*Ils nous aident pour l'encadrement, les animations et la restauration*» concluait Serge Ternisien du centre social et d'éducation populaire Max Pol Fouchet. Les enfants ont bénéficié d'une dégustation de soupe aux légumes pour ceux qui visitaient le village le matin ou une salade de fruits l'après-midi. Encore une occasion pour raisonner sur un bon équilibre alimentaire.

Au cirque, une vraie fête en famille

«**L**es droits des enfants, c'est toute l'année et pas seulement le 20 novembre» pense notre maire Bernard Baude. L'engagement Méricourtois pour les droits des enfants n'est pas nouveau. Aussi, ce 20e anniversaire permettait d'intensifier et de poursuivre cet engagement avec l'exigence d'une vraie vie d'enfant. La semaine consacrée à cet anniversaire fut riche en événements et s'est terminée au cirque Achille Zavatta. Ce sont les enfants qui ont invité leurs parents au cirque pour 2 euros seulement grâce à la municipalité. Sur les deux séances programmées, plus de 1800 enfants et parents ont partagé ces moments de bonheur en famille.



La santé dans tous ses états

pour juger de son état de santé

L'état de santé des habitants de notre région n'est pas au mieux avec un bassin minier qui affiche un taux de mortalité plus élevé que la moyenne nationale. Pour comprendre et agir, de l'avenir de l'hôpital public à la bonne hygiène de vie en passant par le dépistage ou la prévention des accidents, un forum s'est ouvert en novembre pour permettre aux Méricourtois et autres de prendre leur santé en main.



En 2009 de multiples opérations ont été menées sur ce thème pour une prise de conscience des habitants sur les enjeux de la santé. Le travail a débuté dans les centres de loisirs autour de l'alimentation. Des débats, des expos, du théâtre sont venus alimenter ces initiatives avant le forum. Un forum de trois jours où les ados ont trouvé une oreille extérieure pour parler d'alcool, de sexualité, de drogue etc. A 14-15 ans, ce n'est pas facile d'aborder ces problématiques avec la famille. Alors, les

sur l'alimentation avec le collectif de jardiniers «A ch'bio jardin» ou la caisse primaire d'assurance maladie. Le sport cérébral n'était pas oublié et le club de scrabble et l'atelier mémoire ont fait travailler les méninges des visiteurs en jouant avec les cinq sens pour reconnaître les odeurs, les sons ou les matières. Sans oublier les animations qui, chaque jour, ont permis de se faire dépister la vue, de suivre les conseils d'un tabacologue ou encore de vivre une simulation de conduite en état d'ivresse...

Bref ! Grâce à tous les partenaires médico-sociaux et associatifs qui ont soutenu le projet monté par le centre social et d'éducation populaire de la ville, la santé était dans tous ses états cette année à Méricourt, pour permettre à chacun de juger de son état de santé.



collégiens ont profité de ces rencontres avec les associations et organismes pour parler de ces choses-là pendant leurs heures de sport. Les jeunes se sont aussi sentis concernés par le cancer du sein, le diabète... D'autres volets que la prévention donnaient aussi des informations



HAUSSE SPECTACULAIRE DU CHÔMAGE

Rien que sur le mois d'Octobre dernier, 52 400 chômeurs de plus ! Derrière les chiffres, combien de drames, d'angoisses, de vies de famille qui brusquement basculent ? «*Il y a des signes d'espoir*», a déclaré le secrétaire d'État à l'Emploi. Des signes d'espoir, vraiment ?

Les propos rassurants sur la reprise sont en train de faire long feu. Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont choisi, pendant ce temps, de faire dériver les débats dans les eaux troubles de l'identité nationale !

Il y a pourtant d'autres débats au plus près des préoccupations immédiates de cette longue liste de chômeurs. Notamment celui qui consiste à redire que ces chômeurs-là ne sont pas seulement les oubliés des festins de la finance. Ils en sont d'abord l'aliment. Car c'est en comprimant les emplois, en poussant à toujours plus de rentabilité, que la spéculation financière croît et se multiplie. Alors que les solutions sont à l'inverse. L'argent et le crédit doivent aller à l'économie réelle, aux entreprises créatrices d'emplois, aux salaires.



À ce propos, où sont passés les liquidités dont ont disposé les banques, les prêts que leur ont accordés les banques centrales à de très faibles taux ?

LE PARTI DE LA PEUR ou la guerre des civilisations



La Suisse a fait un référendum. Le résultat, on le connaît. Ce qu'on ne nous dit pas : En effet, les vrais problèmes ne font pas les gros titres des journaux télévisés : un tiers seulement des jeunes de moins de trente ans disposent d'un emploi stable, 33 % des habitants des zones urbaines sensibles vivent en dessous du seuil de pauvreté, 59 % des salariés se sentent «perdants» dans leur relation au travail...

Suppression de la Taxe professionnelle : UNE MESURE CONTRE L'EMPLOI

Nous reviendrons sans doute sur la réforme des collectivités territoriales et sur la réforme de la fiscalité locale engagée par le gouvernement. En attendant, la suppression de la taxe professionnelle va avoir des effets anti-emploi. Elle s'inscrit dans une politique d'ensemble de Nicolas Sarkozy de réduction des prélèvements sur les entreprises favorisant leur irresponsabilité sociale, leur appétit pour les profits faciles et la spéculation.

La réforme envisagée compromet le rôle des élus locaux, alors qu'ils sont les acteurs principaux du développement de leurs territoires et de l'emploi des habitants.



LA SPÉCULATION AFFAME LE MONDE

Tous les chefs d'État du G8 étaient bien présents à Copenhague. En revanche aucun de ces mêmes chefs d'État n'a jugé utile de se déplacer au sommet de l'Organisation du fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Pourtant, il y avait plein de choses à savoir à ce sommet ! Par exemple que 17 000 enfants meurent de faim chaque jour sur notre Terre,

tandis que la barre du milliard d'êtres humains affamés est franchie...

Où encore que 95 % des matières premières pour se nourrir sont transformées en «produits financiers». C'est ainsi que le prix du riz, première denrée alimentaire mondiale, a augmenté de 100 % en 2008. Blé, café, cacao, rien n'échappe à cette spirale qui a pour conséquence de priver de

nourriture des peuples entiers, quand ce ne sont pas leurs terres qui sont purement et simplement rachetées pour le plus grand bénéfice de quelques multinationales investissant dans l'avenir de ses actionnaires.

Alors que s'est ouvert le sommet de Copenhague sur le climat, et donc sur l'avenir même de notre planète, comment ne pas se méfier de ces belles phrases qu'on va nous servir pour mieux préparer les esprits à un rebond de ce capitalisme-là, prêt à investir maintenant dans de nouvelles bulles «vertes» ? Comment accorder la moindre confiance à des forces politiques soumises à la loi du profit immédiat ? La rentabilité à court terme gaspille les ressources, affame une partie de l'humanité et en sacrifie une autre en la privant de travail. Remarquons que le simple bouclier fiscal défendu par Nicolas Sarkozy représente, à peu près, et à lui seul, les sommes que mendie en vain la FAO.



COULEUR DE PEAU : MIEL

Une BD autobiographique de JUNG

Ces enfants invisibles dont on ne sait rien, les enfants adoptés sont plus nombreux qu'on ne croit. Dans les années 70 plus de 200 000 Coréens ont été adoptés dans les pays occidentaux suivant des méthodes pas toujours humanistes. Déracinés, en quête d'identité, ils luttent pour construire leur réalité et leur vie d'adulte.

Pendant un mois, le réseau de lecture publique Avion Méricourt Sallaumines a travaillé autour de l'œuvre de l'un d'entre eux : Jung Hénin.

Né en Corée, adopté par une famille belge, Jung raconte son histoire dans une bande dessinée en deux volumes (bientôt trois) écrite et mise en images avec beaucoup de justesse et d'humour. La BD intitulée «Couleur de peau : miel» se découvre dans les bibliothèques du réseau et a rencontré un beau succès chez les adolescents. Elle ne traite pas seulement de l'adoption mais aussi de cette période sensible et charnière qui permet à certains de s'épanouir et de devenir adulte.

Pour les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, Jung a accepté de venir rencontrer la population du bassin minier par le biais d'ateliers, d'une rencontre dédicace et d'une exposition tournant dans les lieux culturels des villes de Méricourt et de Sallaumines. Un moyen pour les municipalités de rendre visible ces enfants trop souvent stigmatisés et d'offrir aux parents un espace d'expression pour raconter, ce qui parfois relève du parcours du combattant. *«Je ne suis pas arrivé en cigogne en Belgique. Mes nouveaux parents sont venus me chercher à l'aéroport le 11 Mai 1971. Ils ne parlaient pas le Coréen. Je portais d'étranges sandales en caoutchouc trop grandes pour moi, mais deux petits élastiques ont fait l'affaire. Je me rappelle qu'il y avait beaucoup d'enfants dans ma nouvelle famille et qu'ils avaient tous les cheveux couleur...Miel».*

De ces rencontres sont nés des témoignages émouvants, des travaux réalisés par les jeunes de la 5e SEGPA ou de la 5e D du collège Henri Wallon, mais aussi ceux du stage BD organisé en octobre par l'association Jeudirève et le service culturel. Rendez-vous donc en 2011, date de sortie du film d'animation créé par Jung et qui a été présenté en exclusivité au centre culturel Max Pol Fouchet le 27 Novembre dernier.





Ça y est ! On y est : POSE DE LA 1ère PIERRE DE LA MÉDIATHÈQUE l'espoir d'un monde meilleur

C'est une pierre un peu particulière qui a été posée le 20 Novembre. Elle avait la forme d'un arbre lumineux, un arbre à livres dont les feuilles d'automne éclataient dans cette nuit noire.



Un arbre à histoires, planté par les enfants avec notre maire Bernard Baude, Rose-Marie Juliard, Adjointe aux Affaires Culturelles, le président du conseil général Dominique Dupilet, Isabelle Petonnet sous-préfet de Lens et les élus de la commune. Ce tilleul, cet arbre de la liberté, planté aussi au moment de la Révolution française raconte l'histoire des Méricourtois. Ceux du passé des mines qui ont travaillé durement sur cet ancien carreau de fosse du 4/5 sud, ceux du collectif médiathèque investis depuis 4 ans déjà dans le projet, avec les équipes administratives et technique de la Mairie mobilisées pour la réussite du projet ainsi que de cette cérémonie, ceux des générations futures pour qui la médiathèque

a été offerte comme un cadeau en ce 20e anniversaire des Droits des Enfants. Les graines d'espoir semées par les enfants ce soir-là, ont fait passer le message d'un monde meilleur où le livre et la culture ouvriront toujours des espaces de liberté pour tous ceux qui veulent bien s'y plonger. Un final à la trompette sur un morceau émouvant de Syd Tepper, souvent interprété par Louis Armstrong, a clos l'évènement et cette petite musique résonne encore dans les têtes de tous ceux qui ont participé à ce formidable projet pour l'avenir des Méricourtois.





Voir autrement : à la Médiathèque du Val Europe avec les habitants

Le collectif médiathèque et le groupe local de réflexion sur le handicap et la lecture publique ont organisé une sortie à la médiathèque Val Europe.

Rendue possible, grâce au fonds de participation des habitants, cette visite a permis d'avancer sur l'accueil des personnes dites «malvoyantes» ou aveugles dans la future médiathèque de Méricourt. La sortie du jour visait à reprendre les bonnes idées pour équiper la future structure sur l'accueil des handicapés. La médiathèque du Val Europe est dotée de nombreux équipements et services facilitant l'accueil des personnes handicapées qu'il était intéressant de tester avec l'aide de personnes directement concernées comme Martine Deshayes, présidente de Voir ensemble. Outre un parcours podotactile au sol pour favoriser le déplacement des personnes munies de cannes, le bâtiment est équipé d'un service dédié spécifiquement aux déficients visuels. C'est Olivia qui accueille le groupe



dans la salle Louis Braille où elle aide les aveugles à lire leur courrier, à taper des textes et à accéder à l'information. Olivia est elle-même aveugle de naissance et perçoit donc d'autant plus facilement les difficultés rencontrées par cette population.

Le collectif a été réceptif aux aménagements réalisés dans cette structure. Des réponses très concrètes ont pu être apportées pour accueillir au mieux les personnes dites «empêchées» et la réflexion se poursuit pour affiner encore la capacité de la médiathèque d'être un lieu où chacun trouvera sa place.

Fiche descriptive du bâtiment



- Médiathèque de 1600 m² au cœur d'un nouvel écoquartier de 5 hectares
- Implantée sur une ancienne friche industrielle (le carreau de fosse du 4/5 sud) la médiathèque est située au cœur géographique de la ville.
- L'éco quartier va recoudre une faille urbaine entre les deux parties de la ville
- 14 cibles HQE c'est-à-dire :
 - 5 cibles de niveau très performant (ex : géothermie verticale pour le chauffage)
 - 4 cibles de niveau performant (ex : confort visuel)
 - 5 cibles de niveau Base
- Le service public sera en réseau avec les médiathèques d'Avion et de Sallaumines
- Elle sera équipée de la RFID favorisant la gestion des collections, l'autonomie des usagers et la facilité des prêts et des retours
- Un auditorium et une galerie d'exposition permettront de poursuivre la politique d'animation régulière menée depuis plusieurs années par la municipalité autour du livre et de la jeunesse
- Promotion de la culture régionale et du territoire grâce au travail en réseau et au développement annuel des collections

VACANCES DES AÎNÉS 2010 :

Deux séjours au choix !

PORTUGAL - Albufeira

Hôtel Club Monica Isabel beach club*** - Formule tout compris
Du 13 au 27 Juin 2010

Coût :

1 335 euros par personne (chambre double)

1 535 euros par personne (chambre individuelle)

(sur demande et en nombre limité)

* Hôtel non accessible pour les personnes à mobilité réduite

L'Algarve : Nom provenant de l'arabe «El Gharb» qui signifie ouest : c'était en effet la contrée la plus occidentale des territoires conquis par les Arabes. Cette région, séparée de l'Alentejo par des collines schisteuses, ressemble à un jardin : les fleurs (géraniums, camélias, lauriers-roses) se mêlent aux cultures (coton, riz, canne à sucre) et aux vergers (caroubiers, figuiers, amandiers, orangers) ; la plupart des jardins sont clôturés de haies d'agaves. Les villages rassemblent des maisons éblouissantes de blancheur, décorées de jolies cheminées. A l'ouest se dresse un massif de roches volcaniques, la Serra de Monchique, que couvre une végétation luxuriante.

Albufeira : Ancienne place forte maure, elle en a conservé le nom arabe qui signifie «forteresse de la mer». Ces dernières décennies, elle est devenue la station balnéaire la plus célèbre de l'Algarve, l'une des plus internationales et des plus à la mode pour la vie nocturne. Albufeira se découvre à pied, en parcourant des ruelles pavées et voûtées d'arcs maures à lanterne. Les rues convergent sur la place principale : le largo Eng. Duarte Pacheco où les terrasses de café accueillent les estivants.

☛ **Situation :** l'hôtel est situé sur la plage Forte de Sao Joa à 6 kms du centre ville de Albufeira. Plage de sable fin aménagée (les transats et les parasols sont payants). Une navette gratuite (6 jours sur 7 et 3 fois par jour) assure la liaison de l'hôtel au centre de Albufeira.

☛ **Votre logement :** 262 appartements T0 et T1, agréablement décorés, avec salle de bain complète privative, TV, air conditionné, kitchenette complète, balcon avec table et chaises. Coffre fort payant. Les kitchenettes sont équipées de four électrique, cafetière, micro-ondes et frigo.

☛ **Vos repas :** Formule All inclusive. Petit déjeuner servi sous forme de buffet de 8H à 10H. Déjeuner servi sous forme de buffet au snack bar de la piscine de 12H à 15H. De juin à septembre : possibilité de déjeuner sans supplément au snack de la plage (service sous forme de self donnant droit à une soupe, un plat du jour et un dessert). Dîner servi sous forme de buffet au restaurant principal de 18H30 à 21H30. Boissons servies à discrétion de 11H à 17H au bar de la piscine et de 16H à 23H dans le Lounge bar (vins, bières, boissons alcoolisées nationales, sodas, eau minérale, café et thé) snacks (froids et chauds) servis de 11H à 17H au snack bar de la piscine et de 22H à 23H au restaurant principal Glaces servies au gobelet à discrétion de 11H à 17H. Café, thé et biscuits servis de 10H à 23H.... Une nuit thématique hebdomadaire : portugaise, mexicaine ou soirée du pêcheur

☛ **Autres services :** une boutique de souvenirs, un mini marché, une salle de jeux (billard et jeux électronique), Plage aménagée du 1er avril au 31 octobre (avec parasol et transat), une équipe d'animation assure un programme complet en journée

☛ **Services gratuits :** Tir à l'arc, tir à la carabine et tir à la sarbacane, 2 piscines extérieures et 2 bassins pour enfants, une piscine intérieure chauffée, jacuzzi extérieur, salle de gymnastique, un court de tennis, un terrain multi-sport (beach volley, beach soccer...), pétanque, tennis de table, mini golf, randonnée pédestre, le soir, spectacles divers : folklorique, soirée brésilienne, spectacle de magie, cabaret, karaoké ...

☛ **Services payants :** 2 cabines d'hydrothérapie, chromothérapie, massage lymphatique, sauna et hammam, massage plantaire, aromathérapie



GRÈCE - Rhodes

Hôtel Club Eldorado Nautica Blue***** - Formule tout compris
Du 31 Août au 14 Septembre 2010

Coût :

1 029 euros par personne (chambre double)

1 250 euros par personne (chambre individuelle)

(sur demande et en nombre limité)

* Hôtel non accessible pour les personnes à mobilité réduite

Rhodes, perle du Dodécanèse, bénéficie d'un climat d'une grande douceur. Roses, lauriers, hibiscus, bougainvillées y abondent. Véritable carrefour de civilisations, trait d'union entre Orient et Occident, l'île offre de multiples attraits : paysages variés, richesses archéologiques de toutes les époques; mais aussi rivages accueillants, magnifiques plages de sable à Kalithéa ou Faliraki, grandes forêts que ses voisines les Cyclades lui envient. Situé sur la côte ouest de l'île en bord de mer, dans une région qui a gardé le charme de son authenticité, ce nouvel Eldorado entièrement neuf, construit sous forme de petits bungalows colorés, bénéficie d'espaces généreux, de chambres spacieuses, bien adaptées aux familles et de nombreuses activités dans sa formule tout compris

☛ **Votre logement :** 257 chambres réparties dans de petites unités de 1 étage. Toutes sont équipées de bain et douche, sèche-cheveux, TV-satellite, téléphone, coffre-fort (payants), climatisation, balcon ou terrasse

☛ **Vos repas :** Formule all inclusive avec petit déjeuner, déjeuner et dîner sous forme de buffet. 1 restaurant principal sous forme de buffet. 2 restaurants à la carte. 1 bar à la piscine

☛ **Loisirs et à votre disposition :** chaises longues et parasols à la piscine. Activités incluses dans la formule tout compris. Fitness, tennis, tennis de table, sports nautiques (selon conditions climatiques). Avec participation : mini marché, boutique,



Comment s'inscrire ?

Les inscriptions seront prises les 4 et 5 Janvier 2010 en même temps que le 1er encaissement. L'encaissement de ces séjours se fera sous forme d'acompte. Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser en Mairie, service Citoyenneté auprès de Sandrine BLAS (Tél : 03 21 69 92 92 - Poste 308)

TERRE EN FEU À LA NÉCROPOLE

L'attention des services municipaux a été attirée par des chutes d'arbres inexplicables intervenues sur le site. Il s'est avéré que, comme sur un tergil, un phénomène de combustion du sol est à l'œuvre. Immédiatement la ville a pris les mesures de sécurité nécessaires pour faire face à la situation et averti les services de l'Etat. La situation est suivie par la DREAL (voir ci-dessous). Aucun danger majeur n'est à craindre. Néanmoins les raisons ne manquent pas pour recommander la prudence aux promeneurs, aux riverains et aux usagers de la rue Uriane Sorriaux.



NE PAS S'EXPOSER AUX FUMÉES, ATTENTION AUX CHUTES D'ARBRES

Il suffit d'un peu moins de 10% de carbone dans un sol pour qu'une combustion s'enclenche. Paradoxalement, l'eau contribue à nourrir le phénomène en apportant de l'oxygène. Des températures assez élevées peuvent ponctuellement être relevées, et des mouvements de terrain se produisent du fait de la rétraction des sols. Comme sur toute combustion, des dégagements de fumée se produisent. Ils ne sont dangereux que si l'on séjourne sur le site. Enfin, consumées par la température du sol, les racines des arbres ne garantissent plus leur stabilité. C'est la raison pour laquelle, dans l'attente de l'étêtage des sujets en bordure de site, la circulation est interdite rue Uriane Sorriaux.

LES SERVICES DE L'ETAT APPORTENT LEUR CONCOURS

La ville a saisi les services de l'Etat pour obtenir le soutien technique de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et du BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) afin dans un pre-

mier temps de délimiter le phénomène et de mettre au point un programme de travaux pour l'empêcher de s'étendre.

LA PRUDENCE EST DE MISE

L'accès au site est donc réglementé, chacun comprendra qu'il est de son intérêt de suivre scrupuleusement les consignes de sécurité et les instructions affichées sur le site.



Nouvelles fenêtres aux écoles Mermoz et Kergomard



Les écoles Mermoz et Kergomard ont vu, à la satisfaction des enseignants et des enfants, se réaliser le remplacement de leurs fenêtres. Elles garantissent à la fois une meilleure isolation contre le froid ainsi que vis-à-vis de la chaleur. A noter qu'à l'école Kergomard les conditions négociées par les services municipaux ont permis de prévoir les deux tranches de travaux 2009-2010 dans le cadre des seules prévisions budgétaires 2009.

École Saint Exupéry en couleurs



L'école Saint Exupéry prend des couleurs. Les peintres de la mairie ont été sur les dents durant toutes les vacances scolaires de la Toussaint pour mener à bien une rénovation appréciée à sa juste valeur par les usagers de l'établissement.



Illuminations de Noël

Dans le jargon de la presse, on appelle ce sujet «un marronnier» car il fleurit dans les colonnes à la même époque chaque année. Est-ce à dire que rien de neuf ne se passe en matière d'illuminations de Noël ? Ce serait méconnaître la signature par la ville d'une charte écologique pour la mise en œuvre d'illuminations de Noël économes en énergie.

Ils font le mur...

Les travaux avancent rue de l'égalité, mettant à l'honneur le savoir-faire des agents communaux.



Les feuilles se ramassent à la...

TRAVAUX

Le service environnement est mis à contribution par chacune des saisons. Les traditionnelles feuilles mortes chères à Jacques Prévert font partie des préoccupations de saison ! Un travail qui demande soin, outillage, et... exposition aux intempéries pour les agents qui ne ménagent pas leurs efforts pour embellir la ville (au fait ! les plantations d'hiver sont arrivées ! découvrez les au fil de vos promenades) ou la maintenir propre.



Un nouveau Piaggio

Pour accompagner leurs efforts... Ils viennent d'être dotés d'un nouveau véhicule Piaggio, léger et fonctionnel, qui leur garantit une accessibilité presque partout.



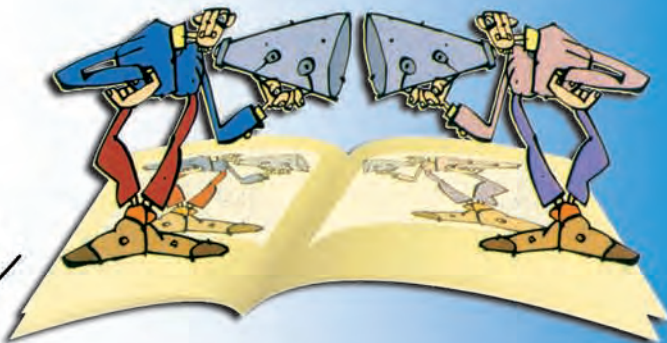
Plantations bisannuelles

Près de 4000 plants de fleurs bisannuelles ornent les parterres, jardinières, bacs de la commune. Plantés par le Service des Espaces Verts, les pensées, myosoths, pavots et autres agrémentent ces coins de verdure pour un fleurissement total dès le printemps.

Un mini-bus de 16 places

La ville a acquis un mini bus de 16 places afin d'améliorer le service de transport des enfants et des navettes dans le cadre des différents services rendus à la population et des initiatives proposées. Rappelons que, une fois par mois, un transport est proposé aux Méricourtois qui le souhaitent. (Renseignements en Mairie, Service Citoyenneté).





Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre. Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

REFUSONS D'AVOIR PEUR EN L'AVENIR

Nous voici à la fin de l'année 2009. Les traditionnelles fêtes familiales n'égayeront pas forcément tous les Méricourtois de la même manière. Car au problème pour tous de la baisse de notre pouvoir d'achat, viennent se greffer les difficultés de certains en cette période hivernale. Le chauffage, l'éclairage... sont autant de postes compliqués dans nos budgets. C'est pourquoi il a fallu encore beaucoup de convictions, et beaucoup de courage, pour prendre de nouveau un arrêté municipal interdisant les coupures d'électricité et de gaz sur le territoire de notre commune. Celui-ci sera, peut-être annulé par le Tribunal Administratif, comme les précédents, mais en attendant, l'hiver sera passé. Parce que le gaz et l'électricité ne sont pas un luxe mais un droit ! Parce que ces fluides doivent être présents et utiles pour les enfants, quelques soient les difficultés financières de leurs parents !

L'année 2009 s'en va, et sa rétrospective fait froid dans le dos. Un an après le début de la crise, nous regardons derrière nous, et nous constatons les dégâts : les entreprises sont toujours dans le rouge... les promesses d'embauches sont en berne. Les vaccins contre la grippe A sont présents en stock largement suffisant, mais des médicaments, dits de « confort », ne sont plus remboursés. Le grand Service Public en prend encore un coup, un de plus, avec la privatisation qui ne dit pas son nom à La Poste. La démocratie de proximité fait à ce point peur à nos dirigeants qu'ils prévoient de supprimer des échelons de décision dans nos Conseils généraux, dans nos Conseils régionaux... La taxe professionnelle disparaîtra certainement... et avec elle les ressources indispensables des collectivités locales à qui on en demande toujours de plus en plus. Bref, 2010, 2011... L'inquiétude, voire la peur, s'installe dans les familles. L'avenir se limite à des lendemains incertains pour nos enfants, alors même que nous venons de célébrer les 20 ans de la Convention Internationale des Droits des Enfants !

Nous continuerons pourtant à lutter. ENSEMBLE ! Et ce gouvernement de droite finira bien par nous rendre des comptes, alors qu'il continue d'appauvrir la part la plus importante de la population pour le plus grand profit des plus riches. Il devra nous rendre des comptes pour avoir bafoué ainsi notre démocratie.

Nous continuerons à lutter, tout simplement parce que c'est vital. Parce que nous le devons à nos enfants.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

AUX ÉTERNELS DONNEURS DE LEÇONS...

...Balayez devant vos portes avant de balayer devant la mienne, vous tout d'abord le groupe socialiste du conseil municipal. Oui c'est vrai que je suis viscéralement anti socialiste tout comme vous qui êtes viscéralement anti Sarkozy avec en plus de la haine envers l'homme.

Vous parlez de respect de la démocratie, je ne vous dirai qu'une chose : «La démocratie, c'est comme l'amour, c'est ceux qui en parlent le plus qui pratiquent le moins !»

Valeurs humaines : l'ouvrier que je suis a certainement plus de valeurs humaines et de solidarité que certains qui le crient haut et fort !

Vous parlez des projets pour Méricourt que je n'ai pas. Je vous rappelle que je suis dans l'opposition et que ce n'est pas à moi de proposer, nous l'avons fait lors de la campagne 2008 des élections municipales. Nous avions projeté une CRECHE : la municipalité a mis à l'étude une micro-crèche (c'est toujours mieux que rien). Nous avions projeté des NAVETTES (que de moquerie à ce moment là !), la municipalité a mis en place des navettes au service des habitants. Vous voyez, indirectement, nos projets prennent forme !

Il y a un an j'écrivais au député Kucheida, en tant que conseiller municipal de la ville de Méricourt, et avec l'esprit du bien être des Méricourtois, pour bénéficier d'une enveloppe parlementaire pour des projets à la municipalité, je n'ai reçu, à ce jour, aucune réponse (le savoir vivre ne s'apprend pas) mais ce qui est grave et navrant : votre groupe n'a JAMAIS bougé le petit doigt pour appuyer cette demande. Je me pose la question de savoir de votre groupe ou du mien travailler pour les Méricourtois !!

Ensuite, vous les anonymes de l'extrême droite qui vous permettez de répandre votre haine dans notre ville. Votre slogan pour les élections régionales est « la voix du peuple » et bien elle n'a pas été entendue à Hénin-Beaumont, vous n'avez toujours pas la Mairie. Vous êtes et serez toujours dans l'opposition, il faut vous y faire ! Vous parlez de courage. Le premier de tous et c'est celui dont je suis fier, c'est, à chaque élection municipale, présenter une liste avec 33 noms et d'avoir un vrai débat !

Le 20ème anniversaire des droits des enfants vient d'être fêté avec une question primordiale : quel avenir pour nos enfants et pour la plupart d'entre nous l'avenir de nos petits-enfants. Pour moi, une des solutions, la solidarité de la cellule familiale. C'est pourquoi, je vous souhaite un joyeux Noël en FAMILLE. N'est-ce pas le plus beau des cadeaux de voir briller les yeux d'un enfant plein de bonheur.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2010.

Enfin, c'est juste ma façon de penser.

Daniel SAUTY

Pour l'Union de l'Opposition Municipale

L'UNIVERS' ELLE !

Chez Madame et Monsieur Taleb, on n'a pas à attendre bien longtemps avant de se voir offrir une tasse de thé à la menthe ou de café. «*Vous préférez peut-être un jus d'orange ?*» La boisson de votre choix sera promptement servie, alors que, sur la table, des assiettes débordent de fruits secs et de pâtisseries. «*Mis-simila, je te donne ce que j'ai en partage*». La simple visite de courtoisie se transforme alors en réception soignée.

décompresser, c'était entre Camarades sur les stands de la Fête de l'Huma».

Madame et Monsieur Taleb profitent désormais d'une retraite professionnelle à Méricourt. Pour autant, le cœur ne s'est pas replié sur les petits bonheurs de la vie. Il reste ouvert, comme la porte d'entrée de la maison familiale, à tout ce qui ressemble à une inégalité, à une injustice. Et ça se sait ! Rares sont les journées durant lesquelles Madame Taleb n'a pas à distiller sa générosité. Parfois

«sa France».

«*Mère Courage*», Madame Taleb ? Bien sûr ! Mais au-delà du beau cliché, il y a cette impression ineffable de sentir, à son contact, palpiter le cœur du monde, le cœur de l'universelle humanité pleine de générosité... et qui fait que l'on sera toujours très riche de connaître Madame et Monsieur Taleb.



Elle est comme ça Madame Taleb. Quand ses yeux pétillants s'installent en face de vous, vous savez d'emblée que la générosité est au rendez-vous. Depuis combien d'années ? On ne les compte plus ! Comme si ces longues saisons vécues en région parisienne, à Nanterre exactement, alors que Monsieur travaillait à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, tout un symbole, alors que Madame était assistante maternelle, avaient forgé définitivement un militantisme de la solidarité. C'était une époque où des droits étaient à conquérir. Droits pour les femmes, les enfants, des femmes et des enfants des travailleurs immigrés... Ces luttes sont toujours d'actualité, Madame Taleb le sait, mais l'on devine que cette période est celle d'une jeunesse vouée à l'entraide. Une jeunesse formatrice aussi, durant laquelle d'âpres combats associatifs et politiques forment un caractère. «*Nos rares moments pour*

opiniâtre, comme elle seule sait l'être, dans les bureaux de ce bailleur social, intercédant en faveur d'une famille qui accuse des retards de loyers. Parfois avec une sévérité toute maternelle pour cet adolescent «qui fait des bêtises à l'école» et à qui il faut pourtant éviter un renvoi du collège dans le

bureau du principal. Parfois emplie de cette indignation caractéristique quand une maman risque l'expulsion hors de France, de





Ville de Méricourt
Tournée vers l'Avenir

La Municipalité
vous invite à la

PRÉSENTATION DES VŒUX 2010

Vendredi 08 Janvier 2010 à 18H30

Espace Sportif Jules Ladoumègue
Avenue Jeannette Prin - Méricourt

ANIMATION FESTIVE

Dégustation de Saveurs du Monde
préparées par les Associations Locales

Service de transport gratuit à votre disposition sur réservation
auprès du Service Affaires Générales jusqu'au Lundi 04 Janvier 2010
(Tél. 03 21 69 92 92 - Poste 324 ou 325)

Rendez-vous à 18H00 aux arrêts suivants :

Eglise Ste Barbe • Angle des rues du Château d'Eau et Charles Broca • Rue Pierre Simon (Parking Cabri)
Boulevard Allende (Café La Renaissance) • Foyer Résidence Henri Hotte • Mairie
Rue Barbès (Pharmacie) • Rue Paul Asquin (Foyer) • Rue Calmille Desmoulins (HLM)